

LE CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE, LES TRAJECTOIRES DE DEUX
LEADERS DU MOUVEMENT DES FORCES DÉMOCRATIQUES DE LA
CASAMANCE (MFDC) : MAMADOU NKRUMASANÉ ET EDMOND BORA

Mamady DIÉMÉ

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

mamadydiem20@gmail.com

&

Ibrahima BA

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

ibrahimaba056@gmail.com

Résumé : Les recherches portant sur la trajectoire permettent ressortir plusieurs facteurs. Il s'agit du facteur du profil du combattant, son engagement, son projet, etc. Dans le cas du conflit en Casamance, les trajectoires des leaders du MFDC permettent de déterminer le choix du combattant à adhérer ou non la cause à la lutte. L'objectif de cette étude est de retracer les trajectoires de Mamadou NkrumaSané et Edmond Bora. Il s'agit de démontrer leurs parcours individuels à travers la démarche objective et subjective. Les résultats de cette étude ont révélé que la défaillance des accords, les promesses non-tenues, les injustices, la spoliation des terres sont entre autres les raisons de réveil ou de réactivation du MFDC déjà en déclin. Ce réveil s'explique en partie par les rapports ou les attachements dont ils ont bénéficié du MFDC authentique. Ainsi, le plan de l'article s'articule autour de deux sections dont la première section présente la revue de la méthodologie en examinant les données. La deuxième section présente les résultats obtenus qui feront l'objet de discussion.

Mots clés : conflit armé, trajectoires, leaders, MFDC, Casamance

THE ARMEDCONFLICT IN CASAMANCE, THE TRAJECTORIES OF TWO
LEADERS OF THE MOVEMENT OF DEMOCRATIC FORCES OF CASAMANCE
(MFDC): MAMADOU NKRUMASANÉ AND EDMOND BORA

Summary : Trajectory research reveals several factors. This is the factor of the profile of the fighter, his commitment, his project, etc. In the case of the conflict in Casamance, the trajectories of the leaders of the MFDC make it possible to determine the choice of the combatant to join or not the cause in the fight. The objective of this study is to trace the trajectories of Mamadou NkrumaSané and Edmond Bora. It is a question of demonstrating their individual paths through the objective and subjective approach. The results of this study revealed that the failure of the agreements, the broken promises, the injustices, the spoliation of the lands are among other reasons for the awakening or the reactivation of the MFDC already in decline. This awakening is partly explained by the relationships or attachments they have benefited from the authentic MFDC. Thus, the outline of the article revolves around two sections, the first section of which presents the review of the methodology by examining the data. The second section presents the obtained results that will be discussed.

Keywords : armedconflict, trajectories, leaders, MFDC, Casamance

Introduction

Eclaté en 1982 par une marche à Ziguinchor¹, le conflit armé en Casamance a des causes aussi profondes. Il faut partir des années 1946 avec la création du MFDC authentique, pour comprendre les causes et le processus de réactivation ou de réveil du mouvement. Elles sont à la fois historiques, géographiques, ethniques, culturelles, etc. Plusieurs auteurs l'ont largement évoqué dans leurs différents travaux (Michael C. Lambert (2002), René CapainBassène (2015), Mamadou Diouf et Momar-Coumba Diop (1990), Omar Diatta (2008), MohamedLamine Manga (2012)). Créé en mars 1947 à Sédhiou par quelques leaders casamançais (Emile Badiane, Ibou Diallo, Edouard Diatta, YéroKandé, AnsouMandian), le MFDC authentique avait pour objectif de défendre les intérêts de la Casamance et son intégration. Le mouvement avait pour objet de grouper et d'unir les populations de la Casamance en vue de la réalisation d'un programme politique de démocratisation rationnelle, d'évolution ascensionnelle de la masse, et d'amélioration du standard de vie. René CapainBassène (2015) revenant sur les propos de AssaneSeck, précise que le MFDC authentique militer en communauté intellectuelle pour poser, étudier et résoudre les divers problèmes locaux dans un cadre général, sans toutefois entraver, ni créer des obstacles aux questions intéressant le Sénégal. Ces différents objectifs qu'avaient fixés le MFDC authentique, sont loin d'être ceux dont défend l'actuel MFDC. Ce dernier a inscrit sa vision dans la logique indépendantiste et séparatiste voulant à tout prix encourager la population casamançaise à soutenir sa position.

À cet effet, il serait important de convoquer les travaux de Mamadou Diouf et Momar-Coumba Diop (1990), pour expliquer les causes du conflit en Casamance. Dans leurs travaux, Diop et Diouf ont insisté sur les bases de la construction de la nation sénégalaise en dressant la problématique et l'historicité du conflit en Casamance. Selon eux, l'histoire du conflit de la Casamance remonte à la période coloniale avec la codification administrative coloniale. Celle-ci s'est accentuée avec l'instauration des quatre communes (Dakar, Rufisque, Saint-Louis, Gorée). Cette instauration a favorisé un groupe ethnique (les Wolofs). Avec la colonisation, la langue wolof fut considérée comme celle du commerce et de la communication. En revanche, la politique culturelle n'a pas réussi à intégrer la société diola dans le tissu communautaire sénégalais. Cette marginalisation a été un argument mobilisé par les leaders pour réveiller ou réactiver le MFDC.

Toutefois, il est important de signaler que la société diola est une société qui refuse toute forme de domination venant de l'extérieur. Cela s'est matérialisé par ses relations qu'elle entretenait avec l'État colonial et post-colonial car ces relations furent

¹ Ziguinchor est une région qui se situe au Sénégal. Elle fait partie des deux régions (Ziguinchor et Kolda) avant le découpage administratif sous le président Wade. Aujourd'hui, la Casamance compte trois régions (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda)

essentiellement marquées par la confrontation. Au-delà de cet état de fait, Mamadou Diouf et Momar-Coumba Diop (1990) montrent au passage que la construction de l'État sénégalais s'est appuyée sur le modèle islamo-wolof pour asseoir les bases de sa constitution. Devant cette situation, les Diolas se sont sentis à la fois marginalisés et délaissés parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans la construction de l'État colonial et post-colonial (Manga, 2012). En effet, le traitement politique a eu comme conséquence la mise à l'écart et la marginalisation de la Casamance. Ces causes ont contribué à la révolte de la population, induisant au réveil MFDC.

Une autre cause soulevée par les leaders pour réveiller le MFDC est la situation géographique qui sépare la Casamance du Sénégal. En effet, si la Casamance dépendait administrativement de la colonie du Sénégal, la région gardait une identité distincte (Michael C. Lambert 2002, pp.355-373). Cette dernière s'explique par la forte influence lusophone, la façon dont la région se trouvait séparée du reste du Sénégal par la Gambie. Une des preuves qui démontrent cette identité de la Casamance reste la construction du chemin de fer des années 1920 et 1930. Ce chemin de fer avait relié tout le nord du Sénégal en une unité administrative centralisée autour de Dakar ; la Casamance était restée relativement à l'écart de ces évolutions. Cette idée a été fortement défendue par les indépendantistes. Pour eux, la Casamance n'a jamais été sénégalaise². Cette question de différence entre le Sénégal et la Casamance a attiré l'attention des leaders du MFDC. Dans leur propos, ils défendent l'idée du particularisme casamançais leur permettant de lutter pour recouvrer sa liberté. Cela démontre que ce caractère radical des idéologues les pousse progressivement à dire que la Casamance n'a jamais demandé son intégration dans le Sénégal. Elle n'en voulait pas, elle n'en veut pas, et n'en voudra pas. C'est le colon français qui a tenté une greffe Casamance-Sénégal qui n'a jamais réussi. Une situation que les indépendantistes ont dénoncée³. De ce fait, cette thèse des leaders du MFDC revêt plusieurs contradictions puisque du côté des autorités du Sénégal la question du statut n'est pas à l'ordre du jour. Ces contradictions ont nourri un sentiment de frustration des populations casamançaises.

Les raisons administratives et le mauvais traitement casamançais ont été aussi mobilisés par les leaders pour justifier la réactivation du MFDC. En effet, certains casamançais ont dénoncé le fait qu'ils étaient traités différents de ceux du nord dans

²Lors de l'entretien du 10/09/2018 avec M. D, membre de l'aile politique du MFDC, instituteur à la retraite préférant garder l'anonymat pour son prénom, nous l'avons questionné sur le statut de la Casamance. Il soutient que la Casamance est différente et restera toujours différente du Sénégal. Dans son discours, il est revenu sur les deux fameuses lettres de Mamadou Dia à propos de la Casamance. Il déclare que Mamadou Dia a reconnu dans ses deux lettres le non-respect de la charte liant à l'époque le président Senghor et les membres de l'ancien MFDC et demande aux autorités sénégalaises de reconnaître l'indépendance de la Casamance. Il indique que ces deux lettres se trouvent dans le document « Casamance pays de refus ».

³ M. D, membre de l'aile politique du MFDC, *op. cit.*

l'administration du Sénégal. Ce traitement a conduit la plupart d'entre eux à quitter leurs postes de travail. D'autres en revanche ont été assujettis dans les années 1980, avec les politiques d'ajustement structurel, à des emplois mal rémunérés et sans véritable sécurité (Lambert 2002, p.383). Cette situation est vécue par les séparatistes comme une nouvelle forme de colonisation. L'autre facteur que soulevé Lambert (2002), est le problème d'intégration des intellectuels diola dans l'administration sénégalaise. En effet, malgré leur participation sans limites à la construction de l'économie sénégalaise dans les années 1950 et au début des années 1960, ils se sont intégrés relativement tard dans l'économie urbaine. Toutes ces difficultés sont la conséquence d'une frustration des Diolaset ont conduit au réveil du mouvement.

Certains auteurs (Omar Diatta, 2008), Mohamed Lamine Manga (2012) et Jean-Claude Marut(2010)), ont aussi évoqué dans leurs écrits la position géographique qui sépare la Casamance du Sénégal. Cette situation géographique de la Casamance est un des facteurs qui ont sédimenté le séparatisme dans la tête des leaders du MFDC. Il faut aller jusqu'au Cabinda, au Cachemire et au Lesotho pour rencontrer une pareille hérésie politico-géographique (Omar Diatta, 2008). Pour illustrer ces arguments, Omar Diatta, cite les propos du professeur **Joseph Ki-Zerbo** dans lesquels il déclare que « *la Gambie ressemble à une banane enfoncée dans la gueule du Sénégal* ». Ces faits ont permis aux leaders du MFDC de réitérer leur position en réactivant le mouvement.

1. Méthodologie

Cette étude retraçant les trajectoires de deux leaders du MFDC (Mamadou Nkruma Sané et Edmond Bora), s'inscrit dans la théorie de l'objectivité et subjectivité de Paul Ricoeur. Cette théorie nous semble intéressante dans la mesure où il permet de comprendre de manière objective les trajectoires, les biographies et les parcours individuels de chacun des leaders du MFDC et cherche à révéler subjectivement les raisons de son réveil ou de sa réactivation mais aussi et surtout les causes de leur adhésion au mouvement (MFDC). Pour retracer leurs trajectoires, nous avons privilégié l'approche qualitative à travers l'usage d'un guide d'entretien. L'étude comprend un volet de recherche documentaire et d'analyse de données de terrain à partir des récits des acteurs. La revue de la littérature a essentiellement porté sur les discours, les interviews, les ouvrages, et surtout les articles, etc. Retracer les itinéraires des leaders du MFDC permet de ressortir les causes de la réactivation ou du réveil du mouvement, les motivations à adhérer et le projet de société. Ces données obtenues par la suite font l'objet d'une analyse de contenu. Pour la collecte de données, nous avons utilisé les entretiens semi-directifs. Ce qui a facilité l'entretien avec Mamadou NkrumaSané vivant actuellement en France via Whatsapp. Les enquêtes ont été faites au courant des mois de février et de novembre 2021. Quelques limites ont été notées dans la collecte de données. Il s'agit des difficultés liées à la faiblesse de

l'échantillonnage. En effet, sur l'ensemble des leaders du MFDC, nous n'avons interrogé que deux (2). Cette faiblesse s'explique par des raisons liées à l'insécurité, à la disponibilité de certains leaders et leur accès difficile, etc.

2. Analyse des résultats de recherche

2.1. La biographie de Mamadou NkrumaSané

« Je suis né en 1939 dans un village de Blouf dans le département de Bignona. À l'âge de 7 ans, mon père a quitté le village pour des raisons de santé pour s'installer dans un village non loin de Marsassoum dans la région de Sédhiou. J'ai fait toute mon enfance dans cette zone, de 1940 à 1952 avant de revenir dans mon village natal. Quelques années après mon retour, j'étais parti en Gambie poursuivre mes études en Arabes. C'était en 1953. Je n'ai pas passé beaucoup de temps au village. Quand j'ai quitté la Gambie en 1958, je suis allé directement à Dakar. Pourquoi Dakar parce que j'ai dit précédemment que j'ai fait l'école coranique. Alors je suis allé à Dakar pour au moins faire l'école franco-arabe. C'était le seul endroit où on peut trouver des écoles franco-arabes. Je me suis inscrit avec mes propres moyens à l'école franco-arabe de Elhadji Ibrahima Niasse à Dakar. Mais avant l'école franco-arabe de Elhadji Ibrahima Niasse, j'étais parti dans un village appelé Sokol où il y avait une école coranique dirigée par un Peul. Une fois sur les lieux, j'ai constaté qu'il y avait que des cours en arabe. J'ai quitté Sokol pour regagner Dakar où j'ai continué les études franco-arabes à l'école El hadji Ibrahima Niasse. J'ai obtenu dans cette école mon entrée en 6e. Après l'obtention de l'entrée en 6e en 1961, je suis resté quelques années au Sénégal avant de partir au Maroc. Je suis resté quelques années parce que mon père avait voulu que je vienne passer quelques cérémonies rituelles avant de quitter le pays. C'était le "boukut"⁴ chez les Diolas. J'ai été obligé de respecter la décision des parents. Après le "boukut", je leur ai demandé l'autorisation de partir puisque j'ai été initié. La réponse cette fois-ci a été favorable. Et c'est en septembre 1964 qu'ils m'ont autorisé à quitter le pays. Le 7 septembre 1964, j'ai quitté Dakar pour Saint-Louis où j'ai pris le vol pour la Mauritanie. Je suis passé par la Mauritanie pour me rendre au Maroc. Mon séjour en Mauritanie n'a duré que 11 mois. Ce n'est qu'en juin 1965 que j'ai quitté la Mauritanie pour le Maroc. Bref, je suis resté 4 années au Sénégal avant de quitter le Sénégal pour la Mauritanie puis le Maroc en 1965. À l'époque, le Maghreb était la seule destination pour qui souhaitait poursuivre les études franco-arabes. En 1966, j'ai quitté Maroc pour passer les 3 mois de vacances en France. De la France, j'ai profité pour chercher des renseignements sur les instituts de formation franco-arabe. À la suite de ces vacances, j'ai pris la décision en 1967 de quitter définitivement le Maroc pour poursuivre mes études en France. Voilà un peu mon parcours scolaire. Pour ce qui concerne le MFDC, je peux dire qu'il a été créé devant moi. À l'époque j'avais seulement 7 ans. Ce sont nos parents qui l'ont créé à Sédhiou. J'étais très jeune quand on a créé le MFDC en 1947. Mon père faisait partie des fondateurs du MFDC. C'est la raison pour laquelle j'ai osé dire que le MFDC est né devant moi puisque mon père faisait partie des fondateurs. Il est devenu un héritage pour moi. C'est la raison pour laquelle je connais beaucoup de choses du mouvement. (...) C'est

⁴Boukut est une expression en diola qui signifie initiation. C'est une tradition de l'ethnie diola, qui concerne les hommes, et qui symbolise une étape importante. Elle donne notamment droit à la parole dans cette communauté, qui conserve encore aujourd'hui plusieurs rites secrets.

pourquoi je me suis toujours engagé dans la lutte pour la séparation et a réveillé le MFDC en 1982⁵. »

Au regard de ce parcours, Mamadou NkrumaSané avait depuis très jeune la notion de séparatisme. Dans ce récit, il déclare qu'il a quitté le sud pour se rendre au nord à la recherche d'une structure scolaire pouvant améliorer son niveau de français après son apprentissage coranique. Cet engagement sans cesse à la cause du séparatisme explique son passé. Né dans une famille où le père était membre fondateur du MFDC authentique, l'héritage a été un symbole de partage pour ce membre du MFDC, puisqu'à l'âge de 7 ans, il avait déjà commencé à bénéficier des discours sur l'histoire de la Casamance liés au MFDC. Ce passage montre son attachement à cette dernière, car, pour lui, la Casamance est historiquement différente du Sénégal.

De surcroît, il est toujours nourri par le sentiment de l'espoir d'une indépendance de la Casamance. Cet espoir sans fin secoue aussi l'esprit de certains leaders du MFDC comme Edmond Bora. Pour ces nombreux dignitaires du MFDC, la naissance d'un mouvement séparatiste est l'unique solution aux nombreux problèmes de la Casamance.

2.2. La biographie d'Edmond Bora

« Je suis Edmond Bora. J'ai 77 ans aujourd'hui. J'ai fait mon parcours scolaire à Kaolack, de la CEI à la classe de CEM2. Après mon obtention du diplôme de fin d'études élémentaires, j'ai passé le service militaire. J'ai été recruté au Service militaire de Bignona en 1960 pour quitter en 1962. J'ai fait dix-huit mois dans le service militaire. C'est la durée maximale à l'époque, pour le service militaire. Il faut passer dix-huit mois dans l'armée sénégalaise pour décider s'il faut continuer ou non. C'est une durée légale à l'époque. Je suis revenu à la vie civile à Dakar pour travailler dans plusieurs structures. J'ai d'abord travaillé à l'USIMA ; après qu'elle ait fermé ses portes, j'ai signé un autre contrat au Chargems réuni. Ce dernier a aussi fermé ses portes quelques années après. Ce qui m'avait permis de rejoindre la COKOPA qui a d'ailleurs fusionné avec l'USIMA. Après mes contrats dans ces différentes structures, j'ai rejoint l'administration sénégalaise comme agent comptable. C'est là où le mystère a commencé. C'était pour moi une vie d'enfer dans l'administration sénégalaise à l'époque. Elle a poussé beaucoup de Casamançais à rejoindre le MFDC malgré eux. Il suffit juste de parler ou de dénoncer les injustices en Casamance pour qu'on te mette à la porte. J'ai été victime de cette injustice dans mon lieu de travail. J'ai adhéré au MFDC à cause de cette injustice. Je te signale une chose, je ne suis pas né MFDC, mais je l'ai adopté. J'ai adhéré au MFDC en 1982, année à laquelle plusieurs Casamançais ont été victimes dans leurs lieux de travail de marginalisation, de radiation. Il suffit juste à l'époque de prononcer dans votre lieu de travail, le mot « Casamance » pour que tu sois traité de rebelle. Cette situation a affecté beaucoup de personnes en Casamance, dont moi. On avait en face de nous une injustice qui ne disait pas son nom. Tous ces facteurs ont poussé les Casamançais à la manifestation, à la révolte. Alors en 1981, j'ai été radié de la Fonction publique. À l'époque, je travaillais comme comptable à l'agence de Jeune et Sport à

⁵Entretien fait via WhatsApp, le 22/07/2020 de 11h58mn à 13h35mn et qui a duré de l'entretien 2h.

Dakar. De là, j'ai commencé à avoir des problèmes parce que je ne cessais de dénoncer les nombreuses injustices en Casamance. On n'était pas aussi bien traités dans l'administration sénégalaise et cela a poussé plus d'un à quitter leur fonction. Me concernant, j'ai été radié dès mon retour de congé parce qu'on leur a signalé mon appartenance au MFDC et je prenais part aux activités du mouvement. Ce qui était faux, à l'époque je n'avais même pas cette intention de rejoindre le MFDC. Après ma radiation, j'ai décidé de soutenir mes frères dans leur combat. C'est ainsi que j'ai décidé de rejoindre le MFDC et je suis MFDC. J'ai été nommé après la mort d'Abdou ÉlinkineDiatta, comme secrétaire général, porte-parole de l'aile politique du MFDC. Après son décès (Abdou ÉlinkineDiatta), les membres du MFDC ont formé une forte délégation à ma rencontre. Ils m'ont d'abord contacté avant le jour de la rencontre pour me faire le détail. Après une brève explication au téléphone du poste qu'ils souhaiteraient me confier, j'ai décliné l'offre. C'est normal parce que j'ai commencé à prendre de l'âge. J'ai 77ans, je dois me reposer. Il y a beaucoup de jeunes engagés en Casamance. Pourquoi choisir les plus âgés alors qu'on pouvait faire confiance à la jeunesse. À mon âge, je ne voulais aucun poste de responsabilité. La délégation est venue me voir et me proposer ce poste. J'ai encore rejeté. J'ai demandé qu'elle voie ailleurs ou consulte l'entourage d'Abdou ÉlinkineDiatta. Quand la délégation est revenue la deuxième fois avec d'autres personnes encore (quelques vieux sages), j'ai finalement accepté la proposition. C'est ainsi que j'ai été nommé à ce poste de secrétaire général, porte-parole de l'aile politique du MFDC⁶. »

Dans sa trajectoire, Edmond Bora déclare que son licenciement de l'administration du Sénégal se justifie par sa position et son attachement à la cause de la lutte des indépendantistes. Ces attitudes au sein de l'administration étaient sues et connues par l'État sénégalais. De cette déclaration, il ressort un sentiment de marginalisation à l'égard de plusieurs Casamançais travaillant dans l'administration sénégalaise. Cette marginalisation administrative a poussé plusieurs fonctionnaires radiés de leurs postes à adhérer au MFDC. Pour la plupart des combattants ou membres de l'aile civile rencontrés, l'emploi de l'expression « Casamance » dans l'administration sénégalaise était synonyme de radicalisme ou de particularisme. C'est dire qu'il y a une marginalisation préparée, pour reprendre l'expression d'Abdou ElinkineDiatta⁷. Ces fonctionnaires radiés de l'administration sénégalaise n'ont qu'un seul espoir, celui d'intégrer le MFDC. Pour eux, l'accès à l'indépendance de la Casamance peut leur offrir de nouvelles perspectives d'emplois et atténuer leurs souffrances.

2.3. Mamadou NkrumaSané et Edmond Bora et les motivations à réactiver ou à adhérer au MFDC

2.3.1. Mamadou NkrumaSané et son histoire de réveil du MFDC

⁶Entretien fait dans son domicile le 13/07/2020 à 12h33mn et qui a duré 2heures.

⁷ Abdou ElinkineDiatta fut secrétaire général du MFDC. Il a été tué dans une fusillade survenue le 27 octobre 2019 dans sa région natale de Ziguinchor. Dans un entretien accordé en 2015 dans son siège à Mangoukoroto, Abdou E. Diatta est revenu sur la marginalisation des Casamançais qui, selon lui, creuse les germes du conflit.

« Pour rappel, le MFDC a été créé quand j'avais seulement 7 ans. Ce sont nos parents qui l'ont créé à Sédhiou. J'étais très jeune à l'époque et mon père faisait partie des fondateurs du MFDC. C'est la raison pour laquelle je connais beaucoup de choses dans le mouvement. Après, il y avait un accord politique entre Senghor et les cadres du MFDC tels que Ibou Diallo, Émile Badiane, etc. Les termes de l'accord n'ont pas été respectés par les autorités du Sénégal. Parmi ces accords, il y a fondamentalement celui du développement de la Casamance. Nous avons constaté ensemble avec l'Abbé Diamacoune Senghor⁸ que les autorités sénégalaises n'avaient pas tenu leur promesse en Casamance et il faut réactiver le MFDC. C'est pourquoi j'ai décidé de rencontrer en 1979 Abbé Diamacoune Senghor pour discuter des questions liées à ces accords. C'est ainsi que Diamacoune Senghor a écrit sa première lettre au président Senghor pour lui rappeler ses promesses pour la Casamance. Pour distraire Diamacoune Senghor, les autorités ont voulu lui confier la mairie d'Oussouye. Il s'est opposé à cette idée tout en leur montrant qu'il n'avait pas l'intention d'être à la tête de cette mairie parce qu'il ne fait pas de la politique. Alors, puisqu'on avait les mêmes objectifs, en 1976 nous avons décidé de travailler ensemble. C'est en juin 1976 que j'ai adressé un premier courrier à Abbé Diamacoune Senghor. Depuis lors, on travaillait ensemble pour réveiller le MFDC parce qu'on avait constaté qu'il était mort depuis la mort de Emile Badian. Puisqu'il y avait des défaillances sur les accords entre les autorités sénégalaises et la Casamance, il faut poursuivre la mission. Nous avons commencé à travailler à distance jusqu'en 1978 lors de la tournée de campagne du président Senghor à Sédhiou pour voir la vérité s'éclater. Le président Senghor a demandé à tous les Casamançais s'ils veulent leur indépendance qu'ils votent pour son parti. C'est la même année que j'ai décidé de revenir au Sénégal pour rencontrer l'Abbé Diamacoune Senghor. Sa déclaration ne nous a pas surpris. Après sa victoire aux élections, l'opposition a constaté que Senghor a commencé à respecter les accords avec la Casamance parce qu'il avait nommé beaucoup de députés en Casamance. Cela grâce à la pression qu'on a mise sur lui. Après cette étape, il fallait attendre son retour en Casamance pour sa promesse de campagne. Alors le 28 septembre 1978, nous avons adressé un courrier intitulé « Le rôle-bol casamançais » au président Senghor, sans suite. Deux ans après, c'est-à-dire le 23 août 1980, l'Abbé Diamacoune Senghor a tenu une conférence à Dakar où il a demandé aux Casamançais de prendre leur indépendance. Le 25 décembre 1980, on a écrit un autre courrier au président, sans réponse aussi. Le 1^{er} janvier 1981, le président Senghor a quitté le pouvoir pour le confier à Abdou Diouf. Le troisième courrier a été envoyé le 21 avril 1981 à son successeur Abdou Diouf, sans aussi suite. Le président Senghor a confié toutes ces lettres au président Abdou Diouf. Après avoir reçu et lu ces lettres, le président Diouf a envoyé Robert Sagna auprès de Diamacoune Senghor pour lui demander de mettre fin à ses différentes déclarations sur la Casamance. Le président Diouf a fait trois remarques dans ces différentes lettres qu'il a reçues de son successeur. Il a demandé, dans sa réponse à l'Abbé Diamacoune Senghor, de se limiter à son statut d'évêque sans s'impliquer dans la politique. Une chose que l'Abbé Diamacoune Senghor n'a pas honorée parce que le peuple casamançais a besoin de lui. L'Abbé Diamacoune Senghor a exprimé son désir de rencontrer le président Diouf pour discuter du problème de la Casamance. Il voulait régler le problème de manière pacifique, mais le président Diouf n'avait pas privilégié cette voie proposée par Diamacoune Senghor. Le 12 mai 1982, l'Abbé Diamacoune Senghor a envoyé un autre

⁸Abbé Diamacoune Senghor était le premier secrétaire général et porte-parole du MFDC. Il était l'interlocuteur direct de l'État du Sénégal.

courrier au président Diouf, toujours dans la démarche de le rencontrer afin de discuter sur la question de la Casamance. Mais le président Diouf a décidé de ne pas répondre aux déférentes lettres de l'Abbé Diamacoune Senghor. Nous avons réveillé le MFDC parce qu'il est un héritier pour nous à l'époque. Il fallait le réveiller pour montrer aux gens que le MFDC n'était pas mort comme beaucoup le pensaient. En 1982, quand le président Diouf a décidé de ne pas répondre à notre courrier, nous avons décidé d'organiser une marche pacifique. La manifestation s'est tenue le 26 décembre 1982 à Ziguinchor. Nous l'avons fait pour montrer aux autorités notre mécontentement. C'était une manifestation pacifique parce que nous avions à notre portée un drapeau blanc, signe de paix chez le Diola. Mais les autorités n'ont pas tenu compte de nos différentes revendications et ont utilisé la violence pour dissiper la foule. Avant la marche, nous avons tout prévu. On savait que les forces de l'ordre allaient nous attaquer. Les forces de l'ordre ont utilisé la répression, la violence. C'est ce qui a rendu la situation compliquée en Casamance. Personnellement, je suis venu au Sénégal le 15 décembre 1982. J'ai été arrêté à l'aéroport de Dakar. J'étais venu uniquement pour diriger la dernière réunion qui devait ordonner la manifestation. J'étais en compagnie de Mamadou Sadio quand je venais au Sénégal. On a été arrêté tous les deux à Dakar et on a confisqué nos passeports. On a été auditionnés le lendemain puis relâchés. C'est le même jour qu'on est arrivés à Ziguinchor parce que je devais présider la réunion. On s'est réuni le 19 décembre 1982 à 7 heures du matin jusqu'à 19 heures à Diabir. Le lendemain de la rencontre de Diabir, je suis revenu à Bignona pour présider les travaux de construction du mur de l'hôpital financé par notre association. C'était un dimanche du mois de décembre 1982. C'est ce même jour que la gendarmerie nous a arrêtés officiellement et déferés à la prison de Ziguinchor puis à Rebeus de Dakar. On a été condamné pour 5 ans de prison fermes à Dakar. J'ai été libéré en 1987 puis je suis rentré sur Ziguinchor. Puisque mon passeport a été confisqué par les autorités, je suis parti en Guinée-Bissau pour obtenir un laissez-passer pour mon retour en France. Les autorités guinéennes m'ont arrêté à Sao Dominguo le 6 février 1988 puis déporté au Sénégal. C'était le 13 août 1988. J'ai été condamné pour 10 ans fermes au camp Rebeus. Heureusement, j'ai été libéré avant les 10 ans parce qu'il y avait les accords signés entre l'État du Sénégal et le MFDC. Ce qui a justifié mon absence au soir de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est à l'issue de cette réunion que j'ai donné le feu vert de la manifestation du 26 décembre 1982. C'est après des séries de répression, de violence, de menace que le MFDC a décidé le 18 décembre 1983 de créer la branche armée « attika », dont le maquis. Sans moyens, le MFDC, à travers la branche « attika », a décidé de faire face à l'armée du Sénégal. Le premier qui a créé la branche armée s'appelle AliouBadji. C'est après sa mort que Sidy l'a remplacé. »

Ces propos de Mamadou NkrumaSané illustrent parfaitement son engagement au service du MFDC. Dans sa déclaration, il est revenu sur la défaillance des accords entre les autorités sénégalaises et la Casamance. Car, pour lui, le président Senghor n'avait pas tenu ses promesses de libérer la Casamance après vingt ans de compagnonnage. Cela a parallèlement incité les leaders nouvellement promus à diriger le nouveau MFDC et à s'opposer radicalement. Ce qui démontre leur engagement à cette forme de lutte, même si un bon nombre parmi eux ont été emprisonnés. Animé de volonté d'une lutte sans merci pour la séparation, leur engagement les a conduits au réveil

d'un MFDC déjà en déclin. Ce réveil s'explique en partie par les rapports ou les attachements dont ils ont bénéficié du MFDC authentique. La plupart d'entre eux ont hérité du MFDC considéré comme un legs à l'endroit de leurs parents.

À cet effet, la collaboration de ce leader installé en Europe avec Abbé Diamacoune Senghor leur a permis rapidement de déceler les injustices et la marginalisation économique de la Casamance du reste du pays. Ces différents facteurs ont conduit ces leaders au réveil du MFDC et à la révolte, jusqu'à réclamer la séparation totale avec le Sénégal. Il est à noter que la première et ultime raison de l'entrée en rébellion du MFDC est politique, renforcée par un sentiment d'injustice économique.

2.3.2. Edmond Bora et son histoire d'adhérer au MFDC

« J'ai intégré le MFDC parce que je sais que la Casamance n'est pas le Sénégal. Ce sont deux pays différents sur tous les plans. Même si la Casamance était le Sénégal, après le départ de la puissance coloniale, le traitement que la Casamance a subi entre les mains des Sénégalais n'était pas du tout le meilleur. Ils nous ont traités encore plus mauvais qu'on était avec les « toubabs ». Donc, fort de ça, il y a eu des rencontres pour dénoncer l'injustice qu'on est en train de subir, un traitement presque inhumain. Qu'est-ce qu'il faut faire ? On est vite sorti pour dire à qui de droit, c'est-à-dire le gouverneur qui représentait l'État du Sénégal, non à ce traitement. Pour cela, on s'était réuni à Mangokouroto⁹ très tôt le matin. C'était dans les années 1982. Mais avant la réunion, on palpait tout le monde pour vérifier si quelqu'un dans le groupe ne détint pas une arme blanche. Quand on a su que personne ne possédait une arme, on a marché homme et femme en direction de la gouvernance. C'était le 26 décembre 1982. Puisque l'État savait déjà qu'il y a un mouvement qui s'organisait pour une marche, il s'est aussi mis à préparer. La police et la gendarmerie ont occupé toutes les artères du centre-ville de Ziguinchor. Les marcheurs ne savaient pas que toutes les routes du centre-ville avaient été occupées par les forces de l'ordre. On a marché jusqu'à l'hôpital silence pour commencer à recevoir les balles réelles. Néanmoins, les gens ont forcé et se sont pris avec les forces de l'ordre. Il y avait des pertes humaines de notre côté, mais on a continué à marcher jusqu'à la gouvernance. C'est à la gouvernance que nous avons descendu le drapeau du Sénégal pour hisser celui blanc, signe de paix. Cela veut dire que le MFDC a toujours souhaité la paix en Casamance. En même temps quand on marchait, les femmes étaient devant et cela signifie dans le casa « halèlle », en diola, qui signifie la paix. Après avoir descendu le drapeau du Sénégal, les forces de l'ordre nous ont dispersés et poursuivis jusqu'à Diabir. C'est là que nous nous sommes regroupés pour décider de notre sort. La police nous a trouvés encore dans les lieux pour nous disperser alors qu'on était à Diabir. On s'est retrouvé à nouveau derrière Diabir. De là, on a demandé à tous ceux qui ont eu des postes dans l'administration sénégalaise de rentrer pour qu'ils ne soient pas connus du public et perdre leurs postes de travail. Nous avons considéré qu'ils seront utiles surtout quand le MFDC aura besoin du soutien financier. Et tout le reste c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'activités administratives, à rester et à observer l'évolution de la situation. Quand la

⁹Mangokouroto, expression mandingue qui signifie une zone des manguiers. La plupart des rencontres du MFDC ont été tenues dans cette zone.

police a commencé les arrestations arbitraires, les tortures et tueries, beaucoup ont commencé à quitter leur domicile pour rejoindre le maquis dans la forêt. Les forces de l'ordre ont réussi dans leur opération à arrêter et emprisonner certaines personnes. De peur d'être tuées ou torturées, ces dernières avaient cité tous les noms des gens qui avaient pris part à la marche. Puisque je travaillais dans l'administration sénégalaise, mon nom a été directement cité et reconnu. C'est ainsi que la police est venue me cueillir à la maison pour me mettre en prison. C'était en 1982 à Ziguinchor. C'est ce qui a fait que je suis dans le mouvement et il y a aussi d'autres raisons. Par exemple la question du foncier en Casamance. Cette question a suscité la réaction de beaucoup de personnes en Casamance jusqu'à prendre des armes. Beaucoup de personnes en Casamance ont perdu injustement leurs terres. D'ailleurs, mes parents étaient victimes de spoliation de terres. Un jour, nous avons reçu un étranger venant de Thiès. À notre grande surprise, le monsieur présente un papier attestant l'appropriation du terrain de mon oncle. Ce ne sont pas mes parents biologiques, mais des parents proches. Alors, il dit à mon oncle que le terrain que vous occupez m'appartient désormais. Tout le monde était étonné et inquiet. On se demandait comment est-il possible que quelqu'un qui ne connaît pas la Casamance attire pour la première et obtienne un terrain à Ziguinchor. Mon oncle lui a répondu qu'il s'est trompé d'adresse. Qu'il retourne demander la bonne adresse parce que ce terrain auquel il fait allusion est un héritage. Ce sont ses parents qui le lui ont légué avant leur mort. Le monsieur insiste et dit à mon oncle qu'il ne s'est pas trompé d'adresse. Puisqu'il était fonctionnaire à l'époque, quelques jours après, on lui envoie une affectation. Il devait partir à Kolda pour rejoindre son nouveau poste. Le jour où il a quitté la maison, avant même d'arriver à la destination, on l'informe que sa maison a été démolie. Il est rentré le même jour sans qu'il puisse arriver à destination. Arrivé sur les lieux, il constate qu'effectivement la maison est démolie. Affecté par cette situation, il s'est suicidé quelques jours après. Il y a encore plusieurs autres cas similaires en Casamance. Cette situation a rongé les cœurs de plusieurs personnes en Casamance et les a poussés à rejoindre le MFDC. C'est une des raisons qui m'ont poussé à adhérer au MFDC».

L'analyse des facteurs de motivations des combattants met en exergue la dimension du choix du combattant au centre de la réflexion. En effet, ce facteur a été déterminant dans la conduite du combattant avant le MFDC, jusqu'à la période de son adhésion. Le principe de motivation détermine l'ensemble des choix du combattant à défendre ou non la cause de la lutte pour l'indépendance de la Casamance. Il s'agit de la première génération des combattants qui s'est engagée à défendre les idéologies du MFDC. Leur choix s'explique par le rapport dont ils avaient bénéficié de leurs parents et d'autres personnes ou de leur implication dans les activités du mouvement tenues çà et là. Cet aspect est important dans l'analyse des déterminants du choix des combattants. Le fait d'être impliqué tout au début des rencontres a déterminé leur engagement à la lutte pour la séparation. C'est ce qui sans doute les différencie de la génération des « combattants malgré eux ».

2.4. Discours de Mamadou NkrumaSané et Edmond Borasur la question de l'indépendance et du projet de société

2.4.1. Discours de Mamadou NkrumaSané sur l'indépendance et le projet de société

« Le MFDC est un mouvement que nos parents ont créé pour revendiquer l'intégration des Casamançais dans les instances de décisions. Ils se sont battus jusqu'à obtenir plusieurs choses en Casamance puisqu'on peut parler des infrastructures en Casamance. À un certain moment, tout le monde a senti la mort de ce mouvement. Nous avons pris la décision de le réveiller puisque beaucoup de promesses n'ont pas été respectées. Il faut poursuivre la lutte que nos parents ont engagée. C'est pourquoi nous avons réveillé le MFDC. Aujourd'hui, nous réclamons la séparation avec le Sénégal. Donc nous pouvons dire que le MFDC est un mouvement de lutte pour la séparation avec le Sénégal. Nous avons travaillé depuis le réveil jusqu'au jour où les jeunes sont arrivés avant de le voir éclater. Certains jeunes n'avaient pas compris la philosophie du mouvement et veulent de manière séparée mener le combat. Je considère que c'est normal puisqu'il existe dans toutes les guerres cette manière de faire. C'est humain, c'est pourquoi certains pensaient que ça allait finir le plus tôt possible. Quand d'autres ont constaté que les objectifs du MFDC n'ont pas été atteints, ils ont créé des divisions au sein du mouvement. Je me bats pour la réconciliation du MFDC. Aujourd'hui, tous les chefs qui se réclament secrétaire du mouvement ne connaissent pas l'histoire et les objectifs du MFDC. Pour preuve, personne d'entre eux n'a pas pu s'imposer au Sénégal. On doit les ramener à la raison parce qu'ils doivent comprendre que la Casamance ne leur appartient pas. Le MFDC nous appartient parce que c'est grâce à nous qu'il existe. Tous ces gens doivent comprendre que la violence ne peut rien régler. Un jour, ils comprendront les fondements de cette lutte et reviendront sur leurs premiers pas. La division ne leur donne pas l'avantage puisqu'ils ne se sont jamais imposés au Sénégal. Aujourd'hui, ils doivent comprendre qu'après l'Abbé Diamacoune Senghor dans le MFDC, c'est à moi de le remplacer. Je travaille pour la réconciliation du MFDC. Je pense qu'ils vont m'écouter. Je suis le secrétaire général du MFDC. À l'époque, j'ai été adjoint du secrétaire général du MFDC. Donc après la mort du secrétaire général (Abbé Diamacoune Senghor), c'est son adjoint qui doit le remplacer normalement. Personne n'a aucun droit de détruire les institutions du MFDC. L'indépendance est notre raison d'existence. Nous travaillons à l'accès à l'indépendance de la Casamance. C'est le véritable projet aujourd'hui. Le projet de société que nous avons proposé depuis le début du conflit est l'indépendance ou la séparation totale avec le Sénégal ».

L'analyse du discours de ce combattant nous permet de déceler, dans la dimension de la perception du MFDC, quelques aspects importants. Il s'agit de la réactivation et du réveil du MFDC, de la division du mouvement, de la réconciliation, de la reconstruction et de la paix. Dans son discours, Mamadou NkrumaSané insiste sur le réveil du MFDC qui semblait être en état de disparition que l'actuel MFDC a réactivé pour réclamer l'indépendance. Toutefois, cet interlocuteur signale que la présence du MFDC est une pression pour l'État. Cet état de fait pousse ce dernier à investir ou à intervenir en Casamance. Ce qui suppose qu'au-delà de son caractère

radical ou violent, le MFDC affiche un autre visage en Casamance : celui du développement de la Casamance.

2.4.2. Discours de Edmond Bora sur l'indépendance et le projet de société

« Le MFDC est un mouvement de lutte pour la séparation totale avec le reste du Sénégal. Je ne suis pas en phase avec la définition que les Sénégalais accordent au MFDC. Pour eux, le MFDC est la rébellion alors qu'ils oublient que nous ne nous rebellons pas. Nous réclamons ce qui nous revient de droit. C'est l'indépendance de la Casamance. D'ailleurs, le MFDC a été pour la première fois, créé par Victore H. Diatta. Victor est le premier Africain à obtenir son agrégation en lettres. Il a été tué parce qu'il défendait son MFDC, voire sa Casamance. Il a créé le MFDC pour défendre et libérer la Casamance qui est sous l'emprise du Sénégal. Les Français et les Sénégalais comme Senghor, Lamine Gueye n'ont pas apprécié l'idée de la séparation. C'est pourquoi on l'a tué. Ce sont les mêmes objectifs que nous (l'actuel MFDC) nous sommes réappropriés. Les autres comme Ibou Diallo, Émile Badiane, etc. ont essayé de poursuivre les mêmes objectifs, mais autrement. Pourquoi j'ai dit autrement parce que celui qui dit MFDC parle de la Casamance sans différence. Ils pouvaient à l'époque parler du mouvement des intellectuels de Ziguinchor ou de Sédhiou. Mais on évoquait la Casamance et en faire un parti politique. Cela démontre que la Casamance est différente du Sénégal. Je ne parle pas du contrat liant Senghor à Émile, mais du MFDC, et même Senghor a accepté sa création en Casamance. Cela suppose que nous sommes différents d'eux. Donc le MFDC signifie la séparation, l'indépendance de la Casamance. D'AssaneSeck à Émile Badiane en passant par Abbé Diamacoune à l'actuel MFDC, tous parlent de la séparation, de la libération de la Casamance. Par exemple, AssaneSeck parle du MAC (Mouvement autonome de la Casamance). Il a aussi parlé de l'autonomie de la Casamance et c'est une autre forme de lutte. C'est pour vous dire que le MFDC n'est rien d'autre qu'un mouvement de lutte. Concernant la question sur la connaissance du MFDC actuel, personne ne m'en avait parlé. J'ai été associé depuis le début aux différentes réunions tenues à Diabir. J'ai vu l'actuel MFDC naître. En effet, vu le mauvais traitement que le Sénégal faisait aux Casamançais, les populations ont décidé de se réunir dans un endroit neutre pour décider du sort de la Casamance. C'est ainsi que nous sommes rencontrés à Diabir. De là, la décision est prise d'organiser une marche pour presser le départ de tous les fonctionnaires du nord en Casamance, mais aussi déceler les injustices. C'est le début de ce problème grandissant aujourd'hui. J'ai participé à toutes les réunions que tenait le MFDC à Diabir. C'est dans ces rencontres qu'est née l'idée de réactiver le MFDC pour le combat de la libération du peuple casamançais ».

Il ressort de ces propos un sentiment idéologique caractérisé par un repli ou recul en soi. Ce sentiment démontre naturellement la perception que se font les combattants ou les indépendantistes du MFDC. Ces derniers résument le MFDC à un simple mouvement idéologique ou de libération du peuple casamançais. L'indépendance semble être la seule et unique raison de leur existence.

3. Discussion

Les résultats issus du terrain ont mis en exergue un certain nombre de faits qu'il va falloir appréhender avec précaution. Le 26 décembre 1982 marque une phase cruciale du conflit qui oppose l'État du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Démarrés par une marche organisée par le MFDC pour déceler les injustices en Casamance, les marcheurs ont été interceptés et poussés à la révolte. Cette situation de révolte a conduit certains marcheurs à quitter leur domicile pour s'installer en Europe (Mamadou NkrumaSané par exemple) ou dans la forêt de peur d'être arrêtés ou torturés. C'est là qu'est née en 1983 l'idée de créer une branche armée appelée « *attika* », combattant en diola, pour faire face aux attaques des forces de l'ordre. C'est l'époque des violences, des répressions et des combats en Casamance devant un MFDC déterminés à atteindre ses objectifs (l'indépendance de la Casamance). C'est une génération de combattants appelée « combattants par volonté¹⁰ ». Cette génération de combattants peut être assimilée à celle que Paul Diédhiou (2011, p.365) nomme les rebelles « idéologues » qu'on pourrait retrouver en partie dans la branche politique.

De manière générale, les « combattants par volonté » deviennent visibles ou déterminés, soit parce que la lutte de la marginalisation de la Casamance (jugée oubliée par les autorités étatiques) gagnait une attention particulière des populations casamançaises, soit parce qu'il faut obliger l'État du Sénégal au respect des principes et engagements du contrat de séparation liant le président Senghor à Émile Badiane. La plupart du temps, ils sont engagés aux combats pour l'indépendance de la Casamance. Car pour leurs leaders, la Casamance est géographiquement, historiquement et culturellement différente du Sénégal (Oumar Diatta, 2008). Il convient de noter que la première génération des combattants a accepté sa situation de vulnérabilité pour défendre les causes de la lutte. Ce qui l'a amenée à créer la branche « *attika* » pour se maintenir dans les forêts de la Casamance. Il s'agit de la génération de combattants qui a aussi réactivé ou réveillé le MFDC de la génération de Émile Badiane. Les travaux de René C. Bassène (2015, pp.21-23) sur le conflit en Casamance ont révélé que la première génération de combattant était plus ou moins déterminée à atteindre les objectifs de la lutte pour l'indépendance. Cependant, Sergiu Mișcoiu et Arne Aerts (2021, pp.6-7) ont montré dans leur étude que l'arrivée de la seconde génération dans le maquis (1992 à 2000) a provoqué des conflits internes. Ces crises sont la conséquence de certains départs, relâchements et de division du mouvement.

De surcroît, le manque de considération des représentants de l'État marque une attention particulière des leaders du MFDC. Ces derniers témoignent que l'épicentre du conflit est profondément lié à la marginalisation et à la défaillance de l'État du

¹⁰ Le terme de « combattants par volonté » est utilisé pour désigner les combattants engagés ou motivés pour défendre les causes de la lutte de la séparation. C'est la première génération des combattants du MFDC connue sur le nom des « rebelles ». Cette génération défendait une idéologie et se battait pour l'indépendance de la Casamance.

Sénégal pour la gestion du problème. Ce manque de considération, rappelons-les, s'exprime d'abord dans les rapports avec une administration altière et dédaigneuse, qui traite les populations casamançaises à travers les considérations différentes et dégradantes. Or cette vision ne concerne pas l'ensemble des membres du MFDC, parce que dans les rangs du mouvement, certains ont intégré le MFDC pour d'autres raisons différentes de celles définies au départ. Ce caractère de la perception globaliste du MFDC comme un mouvement indépendantiste n'est pas en réalité partagé par tous. La plupart d'entre eux ont adhéré au mouvement « malgré eux ».

Conclusion

Le contexte historique et la situation actuelle du conflit sont principalement les éléments abordés pour comprendre le regard actuel du MFDC. Ces éléments ont notamment façonné la situation complexe que l'on connaît aujourd'hui. En effet, à travers leurs parcours, les deux leaders du MFDC (Mamadou NkrumaSané et Edmond Bora) ont expliqué les raisons qui leur ont motivé à réactiver ou à adhérer au MFDC. Il s'agit des raisons historiques, géographiques, ethniques et culturelles, etc. Les résultats ont montré qu'au-delà de ces causes, l'accès à l'indépendance de la Casamance a été cité avec insistance. Aujourd'hui, que ce soit l'aile « *Attika* », ou encore moins l'aile politique, la raison reste la même ; l'indépendance ou la séparation avec le Sénégal. Cette situation a rendu complexe le conflit, car l'Etat de son côté, maintient sa position de négociateur sur tout, sauf l'indépendance.

Références bibliographiques

- BASSENE René Capain, 2015, *CASAMANCE Récits d'un conflit oublié (1982-2014)*, Paris, L'Harmattan.
- DIATTA Oumar (2008), *La Casamance : Essai sur le destin tumultueux d'une région*, Paris, L'Harmattan.

- DIEDHIOU Paul, 2011, *Identitéjoola en question*, Paris, Karthala.
- DIOUF Mamadou et DIOP MomarCoumba (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- DIOUF Mamadou et DIOP Momar-Coumba, 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- LAMBERT Michael C. (2002), « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXe siècle », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, p. 355-373.
- MARUT Jean-Claude (2010), « le conflit de Casamance, ce que disent les armes », édition, Karthala, Paris.
- MANGA Mohamed Lamine (2012), *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- MIȘCOIU Sergiu et AERTS Arne, 2021, Du combat indépendantiste à la rhétorique autonomiste. Les perspectives des anciens rebelles exilés internes sur l'avenir de la Casamance, Editura Universității Alexandru Ioan Cuza.